

# PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE (ÉLECTRICIENS)



#### **PUBLIC**

Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés

#### **PRÉ-REOUIS**

Savoir lire et écrire le français, avoir au minimum 18 ans

Tout personnel effectuant des interventions générales ou des travaux électriques en basse tension

## **MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES**

Enseignement théorique et mise en pratique (4h)

### **VALIDATION**

Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, tests...

Délivrance d'une attestation en fin de formation – Avis de formation pour l'acquisition des habilitations B1, B1V, B2, B2V, BR, BC selon le profil (en fonction des besoins et activités du stagiaire)

## À PRÉVOIR / À NOTER

Possibilité de réaliser cette formation en INTRA ENTREPRISE

www.crefab.fr



# **OBJECTIFS**

## Cette formation permet aux professionnels du bâtiment :

- → Sensibiliser au risque pour travailler en sécurité.
- Appliquer les procédures et les modes opératoires adaptés aux interventions
- Donner les moyens d'évaluer le risque électrique
- Présenter les mesures de protection individuelle et collective, et former les stagiaires à leur utilisation

# **PROGRAMME**

### JOUR 1

- Les grandeurs électriques
- Les effets de l'électricité sur le corps humain
- Les domaines de tension
- · Les zones d'environnement
- L'habilitation : Principes et titres
- Les équipements de protection individuels (EPI) et collectifs (EPC)
- Les gestes qui sauvent (accidents et incendies)
- Les interventions BR et BS et leurs limites

# JOUR 2

- Documents à échanger
- Matériels BT (Basse tension) et TBT (Très basse tension)
- Prévention de l'intervention
- Les travaux & Le rôle de chacun
- L'Habilitation dans les travaux
- Les prescriptions d'exécution des travaux
- Les matériels BT et TBT
- Les documents qui accompagnent les Travaux
- Analyse des risques liés aux Travaux

## **JOUR 3**

- Les mesures de prévention
- La consignation en deux étapes
- Les instructions de sécurité pour B2V Essais
- Les matériels BT et TBT
- Les documents de la consignation
- La consignation en une étape
- La consignation en deux étapes

Travaux pratiques sur maquettes Évaluation des acquis

Centre Régional de Formation pour l'Artisanat, le Bâtiment et les TP

**FSSONNE** 

DURÉE : 3 jours (21 heures)